



A.P.S.D.A
Association Pour la Sauvegarde des Animaux
Le Natus – Route de Cazaux
33260 LA TESTE DE BUCH

Conformément aux statuts, l'assemblée générale annuelle de l'APSDA s'est réunie le 24 janvier 2014, à la maison des associations, impasse des Glycines à La Teste-de-Buch.

Mme la Sénatrice-Maire de Gujan-Mestras s'est excusée de ne pouvoir être présente.

Etaient présents : M. AMBIEL, Mme AUGER, Mme BARBIER, Mme BESSE, M. BOURRAS, M. CHAUMET, Mme CHAUMET, Mme CORDE, Mme DEDIEU, Mme GARROUSTE, Mme GUIGNET, M. HARGOUS, Mme HARGOUS, Mme HUGUENOT, Mme KAPFER, M. LANSON, M. MAISON, M. MARECHAL, Mme MARECHAL, M. MASFRANT, Mme MASSONNEAU, Mme MISTROT, Mme PAROLIN, M. PAUGNAT, M. SAGNES, Mme SEMMLER, Mme SOULET, Mme SUBERCAZE, Mme VUILLOT.

Etaient représentés : M. BOYER, Mme CLAVERIE-DEGASCHES, Mme MONTAUT, Mme SACLIER, Mme THOMAS.

L'assemblée est présidée par le Président, M. HARGOUS. Elle débute à 18h30.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Assemblée Générale Annuelle

0. Préambule

M. le Président remercie l'ensemble des membres de leur présence et espère que parmi eux, des volontaires se présenteront comme membres du bureau.

Cette année a été particulièrement laborieuse, M. le Président voudrait remercier plus particulièrement M. CHAUMET pour ses conseils juridiques et M. AMBIEL pour sa gestion de la comptabilité.

Comme pour l'année précédente, le montant de la subvention attribuée pour l'année 2014, 55000 €, dont nous avons appris le montant par voie de presse, n'était pas suffisant pour régler les frais de personnel du Centre de Recueil Canin. Après discussion, la COBAS a accepté d'attribuer 10000 € sur budget supplémentaire.

Par différents courriers, l'Inspection du travail nous a obligés à réaliser un contrôle précis des heures effectuées, une pointeuse et un GPS sur le véhicule de service ont été achetés à cet effet.

Au niveau du personnel, M. MARTIN a été licencié pour faute lourde (détournement de fonds) au 4 octobre 2013. M. AMBIEL a été embauché pour le remplacer, de fait, M. AMBIEL ne pourra plus exercer une fonction au bureau de l'APSDA et ne se représentera donc pas cette année. M. AMBIEL assurera la comptabilité.

Mme OLLIVIER a souhaité nous quitter au 10 janvier 2014, un remplacement est prévu au 1^{er} février 2014.

1. Rapport moral et d'activité

1.1. Fourrière Canine

270 chiens et 1 chat ont été admis en fourrière sur l'année 2013.

- 221 chiens et 1 chat ont été rendus à leurs propriétaires.
- 45 chiens ont été confiés au refuge.
- 5 chiens ont été euthanasiés.
- 1 chiot est décédé de maladie.
- 2 chiens étaient encore présents au 31/12/2013.

De plus :

- 1 bouc et 1 chèvre ont été récupérés sur la commune de La Teste-de-Buch (police nationale) et rendu à leurs propriétaires.
- 1 chat a été secouru, il a été descendu d'un sous-toit où il était bloqué sur la commune d'Arcachon (mairie).
- 4 chiens ont été ramassés morts sur la voie publique.
- 3 chiens morts ont été déposés par des particuliers.
- 6 chats morts ont été déposés par les services municipaux ou des particuliers.

Tableau récapitulatif des interventions :

	Arcachon	Gujan Mestras	La Teste	Le Teich
Police municipale	13	71	73	16
Police nationale	18		13	
Gendarmerie		8		
B.A 120			7	
Pompiers	0	0	1	0
Vétérinaires	3	5	15	9
Mairies	5	0	0	0
	39	84	109	25

1.2. Refuge

1.2.1. Les Chiens

Les entrées

En 2013, **64** chiens sont entrés au refuge :

- 45 chiens en provenance de la fourrière canine,
- 19 chiens issus d'abandons.

Les sorties

Le nombre d'adoptés sur l'année 2013 est de **57** chiens.

- 31 chiens en provenance de la fourrière canine,
- 26 chiens issus d'abandons.

Dont 1 chien (Princesse) placé en famille d'accueil permanente.

Au 31.12.2013, 10 chiens étaient comptabilisés en famille d'accueil permanente.

1 chien est décédé au refuge (Drako).

3 chiens ont été euthanasiés (Chino, Bobby, Ibra).

Au 31 décembre 2013, 21 chiens étaient présents au refuge.

1.2.2. Les Chats

Deux bénévoles jouent le rôle de famille d'accueil chats (c'est-à-dire que les frais vétérinaires sont pris en charge par l'APSDA et les frais nourritures-litières sont pris en charge par les familles d'accueils).

Le nombre d'adoptés sur l'année 2013 est de **16** chats.

1 chat est décédé dans sa famille d'accueil (Ibiza).

Au 31 décembre 2013, **2** chats étaient présents dans nos familles d'accueils (Imothep, Ivory).

1.2.3. Stagiaires et TIG

- 26 adolescents envoyés par le PRADO ont été accueillis pour effectuer des heures de travaux d'intérêts généraux.
- 6 stagiaires de différents organismes de formation ont contribué au fonctionnement du refuge : 2 pour 9 semaines (adultes en formation professionnelle), 3 pour 3 semaines (lycéens) et 1 pour 3 semaines (collège SEGPA).

1.3. Les Contrats de travail

Suite aux différents courriers de l'Inspection du travail, les contrats de la fourrière canine seront deux CDI à 75% du temps plein, soit une semaine à temps plein à la fourrière et une semaine à temps partiel au refuge. Ce qui n'augmentera pas les frais de personnel.

1.4. Les Brocantes

Les brocantes pour l'année 2014 auront lieu les :

- 12 et 13 avril 2014,
- 13 et 14 septembre 2014.

M. le Président soumet aux votes le rapport moral et d'activité.

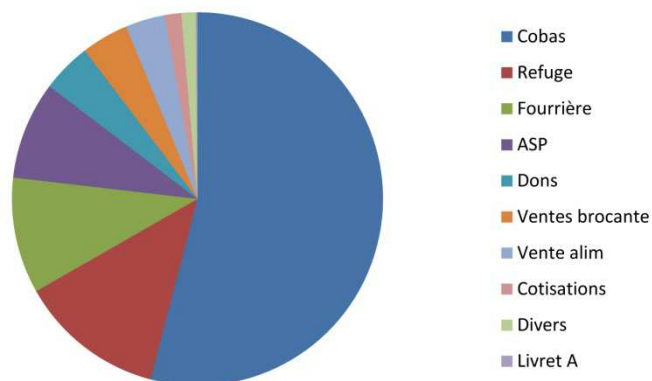
Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

2. Rapport financier

2.1. Compte de Résultat.

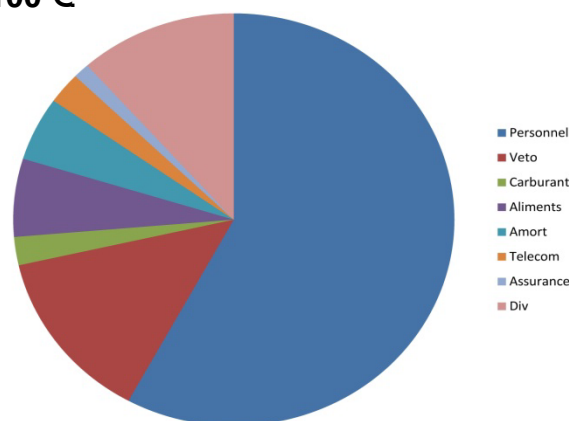
Cette année les recettes se sont montées à **92 454 €** composé principalement de :

• Subvention COBAS :	50 000 €	54 %
• Recette refuge :	11 738 €	13 %
• Recette fourrière :	9 289 €	10 %
• Subvention ASP :	7 846 €	9 %
• Dons :	3 985 €	4 %
• Vente de dons nature :	3 781 €	4 %
• Vente :	3 211 €	4 %
• Cotisations :	1 305 €	1 %
• Recettes diverses :	1 158 €	1 %
• Intérêts du livret A :	141 €	



Les principales dépenses avec investissements sont de **109 100 €**

• Frais de personnel	63 190 €	58 %
• Frais vétérinaires	14 750 €	14 %
• Aliment pour animaux	6 670 €	6 %
• Amortissement	5 465 €	5 %
• Télécommunications	2 686 €	2 %
• Carburant	2 418 €	2 %
• Assurances	1 304 €	1 %



Pour un résultat négatif de **16 646 €** (10 835 € avant investissement).

2.2. Bilan

2.2.1. A l'Actif

Les avoir financiers de 11 749 € sont composés comme suit :

• Livret A :	8 741 €
• Banque refuge :	2 275 €
• Caisse refuge :	66 €
• Chèques à encaisser :	268 €
• Caisse fourrière :	103 €

2.2.2. Au Passif

En fond propre, nous avons en réserve la somme de 72 902 € qui a été entièrement utilisée pour assurer les investissements.

Il reste 12 669 € à régler concernant l'emprunt bancaire.

Une provision de 1 248 € a été constituée pour régler le départ de Stéphanie.

Le résultat de l'exercice est de -16 646 €.

Les dettes fournisseurs sont de 1 016 €.

Les dettes sociales d'un montant de 6 048 € seront réglées début janvier 2014.

2.2.3. Bénévolat et dons en nature

Les heures de promenades correspondent à deux bénévoles le matin et trois l'après midi pendant 1h30 pour 36 408 €.

Sont également comptabilisé :

- Comptabilité : 811 € / 6 heures par mois,
- Brocante : 1 396 € / 103 heures,
- Espaces verts : 212 € / 27 heures.

Le montant des dons en nature est composé de 710 € pour les aliments et de 3 780 € d'objets revendus.

2.2.4. Faits marquants de l'exercice

LA COBAS nous a versé une subvention d'investissement de 15 000 € constituant l'achat d'un véhicule pour l'APSDA et destiné au service de la fourrière canine.

Un emprunt de 15 000 € a été nécessaire pour assurer le fonctionnement de l'association.

La perte de 10 835 € avant comptabilisation des amortissements n'a pas de conséquence importante sur l'avenir de l'association car elle vient après 3 années de bénéfice et que la COBAS versera une subvention plus importante pour 2014.

Je vous demande de bien vouloir approuver le bilan financier ainsi que le retrait en réserve de trésorerie, de la somme de 16 646 € qui correspond au résultat de cette année.

M. le Président soumet aux votes le rapport moral et d'activité.

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

3. Fonctionnement des adoptions

3.1. Les Chiens

Pour les adoptions canines, nous n'acceptons pas de covoiturage, ni de système de famille d'accueil temporaire puisque nous avons les locaux nécessaires pour offrir à nos pensionnaires un toit au refuge.

Il est important pour le responsable des adoptions, de rencontrer les futurs adoptants afin de pouvoir discuter avec eux, mais aussi qu'ils passent du temps avec l'animal choisi, voir son caractère, ses affinités, puisque l'adoption doit être un acte réfléchi.

Afin de s'assurer d'un suivi correct post-adoption, pour les candidatures d'adoptants situés hors zone élargie du bassin d'Arcachon (COBAS, COBAN, Nord Landes), des visites pré-adoptions seront réalisées par des bénévoles volontaires, sous l'autorité du responsable adoption.

A l'issue de la visite chez ces candidats à l'adoption, le bénévole réalisera un compte-rendu sous forme de questionnaire. Ceci afin d'aider le responsable adoption dans le choix des adoptants.

Tout candidat à l'adoption qui refusera une pré-visite sera systématiquement refusé d'adoption. Les frais de carburants ne seront pas remboursés par l'association.

Pour les adoptions hors Gironde, des bénévoles d'autres associations de protection animale pourront effectuer la visite pré-adoption.

3.2. Les Chats

Pour les adoptions félines, les candidats à l'adoption doivent prendre rendez-vous auprès de la famille d'accueil concernée (coordonnées sur le site internet de l'APSDA).

Lors de ce premier rendez-vous, la famille d'accueil en charge du chat informe les candidats des conditions d'adoption (remboursement frais vétérinaires, signature d'un contrat d'adoption, visite post-adoption).

Si les candidats à l'adoption donnent satisfaction à la famille d'accueil, un second rendez-vous est pris pour l'adoption définitive (délai de réflexion obligatoire).

Nous n'acceptons pas de candidats à l'adoption hors département de la Gironde (sauf communes limitrophes).

4. Election des membres du bureau

Appel est fait aux volontaires qui suivant les statuts seront élus par l'assemblée générale. Le vote s'effectue à bulletin secret.

6 membres : un président, un vice-président, un trésorier, un trésorier-adjoint, un secrétaire, un secrétaire-adjoint.

Sont élus pour 3 ans :

- M. BOURRAS
- M. CHAUMET
- Mme HUGUENOT
- M. HARGOUS
- M. MASFRANT
- Mme SUBERCAZE

5. Questions Diverses

Mme HUGUENOT émet un sentiment de regret, partagé par de nombreux bénévoles, face au départ de Stéphanie qui avait su se faire apprécier de tous. Nous souhaitons à Stéphanie une bonne route pour la suite.

Mme HUGUENOT nous signale qu'une pétition est en ligne pour la modification du statut juridique de l'animal sur le site de la fondation 30 Millions d'Amis. A travers cette pétition, la Fondation demande la modification du Code civil par la création d'une 3^{ème} catégorie pour les animaux, distincte des « personnes » et des « biens » et par la reconnaissance des animaux comme des êtres vivants et sensibles.

Mme SUBERCAZE souhaite rappeler que l'APSDA ne possède que deux familles d'accueil pour chats, elle lance donc un appel à d'éventuelles nouvelles familles d'accueil et se tient à leurs dispositions pour leur fournir tous les renseignements nécessaires.

Mme SEMMLER nous signale le fait qu'une pétition à destination des différents maires des villes membres de la COBAS et de son Président est actuellement en circulation. Elle concerne la demande d'ouverture d'une structure d'accueil pour chat et d'une fourrière féline sur le territoire de la COBAS. Mme SEMMLER invite les participants qui le désirent à signer cette pétition.

M. HARGOUS souligne le fait que les chemins de promenade sont inondés. Ceci est la conséquence des fortes pluies qui ont fait déborder la craste et des nombreux trous sur les chemins dû aux passages répétés des véhicules. Un courrier sera adressé aux responsables municipaux à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne n'ayant de questions, M. le Président clos l'assemblée générale à 19h32 et invite tous les présents à partager la galette des rois.

Le Président

Le Secrétaire

Michel HARGOUS

Lionel BOURRAS